

Les Services adaptés du Cégep de Thetford : t'aider à mieux réussir !



SERVICES ADAPTÉS

MESURES D'AIDE

- > temps supplémentaire aux examens
- > local adapté
- > accès à des logiciels adaptés
- > prise de note
- > encadrement scolaire
- > interprétariat
- > tutorat
- > accompagnement physique
- > ou toute autre mesure adaptative

SI TU PRÉSENTES UN DES DIAGNOSTICS SUIVANTS :

- > Trouble déficitaire de l'attention
- > Dyslexie
- > Dysorthographe
- > Trouble anxieux
- > Trouble de la personnalité
- > Paralyse cérébrale
- > Trouble du spectre de l'autisme
- > Trouble de santé mentale
- > ou de tout autre diagnostic ayant un impact sur tes apprentissages ou sur ton intégration

Les Services adaptés du Cégep de Thetford se préoccupent de t'accueillir, de répondre à tes demandes et tes questionnements, de t'offrir les bons services et de t'accompagner dans ton cheminement scolaire afin que celui-ci puisse être pour toi, une source de satisfaction et de valorisation.

Une belle équipe t'attend !

Directeur des études - Conseillère en services adaptés - Éducatrice spécialisée –
Conseillère en orientation - Aide pédagogique individuelle - Agente administrative



Pour avoir accès à nos services :

1. Informer la conseillère

Dès l'envoi de ta demande d'admission, aviser la conseillère en services adaptés :

- ❖ par courriel au servicesadaptes@cegeptheftford.ca ou
- ❖ par téléphone 418 338-8591, poste 383

2. Fournir un certificat médical ou une évaluation attestant du diagnostic

Afin de prévoir ton entrée au cegep, faire parvenir à la conseillère un certificat médical ou une évaluation par un professionnel reconnu :

- psychologue; neuropsychologue;
- orthophoniste;
- médecin, pédopsychiatre, psychiatre;
- audiologiste;
- optométriste;
- conseiller d'orientation détenteur d'une attestation de formation de son ordre.

L'attestation du diagnostic est nécessaire pour être admissible aux services adaptés.

Ce document devrait pouvoir mettre en relief les besoins de l'étudiant ainsi que les accommodements recommandés. Tout autre document pertinent tel un plan d'intervention peut être fourni afin de préciser tes besoins.

3. Faire connaître tes besoins particuliers

Après réception d'une réponse confirmant ton admission au Cégep, faire parvenir à la conseillère en services adaptés ta demande pour tes besoins particuliers (appareils, interprètes et services spéciaux), et ce, le plus tôt possible pour que tous les services soient mis en place pour la rentrée scolaire.

4. Prendre rendez-vous pour établir ton plan d'intervention

Selon tes besoins, entrer en contact rapidement avec la conseillère en services adaptés afin d'ouvrir ton dossier et de prévoir un rendez-vous. Ta rentrée scolaire en sera facilitée!

Pour joindre la conseillère en services adaptés:

ISABELLE BOUCHER

servicesadaptes@cegeptheftford.ca

418 338-8591, poste 383

Local 1083D au Cégep de Thetford